Publié sur www.manhac.fr le 09/10/2026 à 15h35

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT AVEYRON
COMMUNE DE MANHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 08 octobre 2026

Date de convocation
02/10/2026
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre d'absents excusés : 3
Nombre de pouvoirs : 3

L'an deux mil vingt-six, le huit octobre, à vingt heures,
Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.
M. POUGET Daniel été élu secrétaire de séance

Présents : CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, POUGET Joël, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe
Absents excusés : BOUTONNET Nicolas procuration donnée à MONTEILLET Marjorie, COSTES Séverine procuration donnée à THERON Camille, GANEAU Emmanuelle procuration donnée à CALMELS Bernard

DEL2026-55 Nomination d'un secrétaire de séance

Vu l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance. Il peut adjoindre à ce secrétaire des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Considérant qu'il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Considérant que POUGET Daniel est candidat

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés :

- Nomme POUGET Daniel en qualité de Secrétaire de Séance

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS POUGET Daniel





Certifié exécutoire par affichage le 09/10/2026 et envoi à la Préfecture

Accusé de réception en préfecture
012-211201371-20261008-DEL2026_55-DE
Reçu le 09/10/2026